

INAPORC
Monsieur le Président
5 rue LESPAGNOL
75020 PARIS

Courrier en RAC

Pleyben,
Le 22 octobre 2014

Monsieur le Président,

A PORELIA, nous persévérons sur le dossier « Mention d'origine », confortés par les récentes actions menées par les éleveurs qui, à titre personnel, prennent des risques, mais aussi par la demande croissante des consommateurs sur la traçabilité de leur alimentation (CF, articles de presse joints).

Le travail en élevage réalisé par les éleveurs est admirable et mérite d'être respecté. Sur plusieurs critères, ils peuvent être sanctionnés financièrement quand des erreurs sont commises sur la traçabilité (ex : porcs mal frappés, bon d'enlèvement Uniporc mal rempli). Et pendant ce temps-là, les industriels de la salaisonnerie fonctionnent dans l'omerta en dévalorisant nos produits, notre travail, par manque de transparence sur l'étiquetage.

PORELIA, et je dirai la quasi-totalité des éleveurs français, sont en droit d'exiger une réelle traçabilité des viandes et c'est ce que nous attendons entre autres des missions d'INAPORC.

Je vous ai proposé une solution en révisant les statuts en passant d'un vote à l'unanimité à un vote à la majorité.

A ce jour, nous sommes dans l'obligation de constater que le pouvoir est détenu par le collège « transformation » représenté par les membres de la FICT dont le nombre de délégués n'est que de trois sur un total de trente quatre !

Ceci demande une réelle volonté de vouloir bouger les lignes pour pouvoir faire avancer des dossiers aussi sensibles.

Mais elle est indispensable au risque de voir la production mourir à petit feu.

Quels autres moyens que les origines avons-nous pour nous positionner sur les marchés ?

Comment pouvons-nous lutter contre les viandes allemandes ou espagnoles en période de tension sur le commerce ?

Comment pourrons-nous faire face aux accords outre Atlantique quand ceux-ci seront signés ?

Nos frontières deviennent des passoires !!

Face à la mondialisation de l'économie, seule l'origine des viandes permettra à notre filière amont d'exister !



Je lis dans votre courrier que vous envisagez de sanctionner les éleveurs de PORELIA à compter du 01 décembre 2014 si les cotisations ne sont pas versées à l'interprofession. Ceci relève d'un chantage malheureux.

En outre, je vous fais remarquer que nous sommes à jour dans les cotisations équarrissage. Quant à celles de l'interprofession, nous sommes à jour à hauteur de 50%. Je pense que par notre action, nous ne mettons pas en péril le budget d'INAPORC et à aucun moment, nous n'avons revendiqué le souhait de nous retirer de l'interprofession.

En ces périodes de souffrances économiques qui durent depuis bien trop longtemps, nous tirons tout simplement la sonnette d'alarme pour que la raison l'emporte à INAPORC, afin que la filière française trouve toute sa place auprès du consommateur.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président

François POT